



**Avertissement agricole : Pucerons des racines, pucerons des
feuilles et thrips des céréales**

**A l'attention des animateurs des radios locales des Wilayas pour
diffusion**

Un bulletin d'avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux le 15/03/2018, signalant que le réseau de surveillance de l'institut, a décelé des colonies de pucerons des racines, et des feuilles ainsi que le thrips sur cultures des blés et d'orge, situées au niveau de plusieurs zones céréalières du Nord du pays.

A cet effet, et compte tenu que ces insectes ravageurs sont des vecteurs potentiels de maladies virales, nous recommandons à l'ensemble des céréaliculteurs ayant constaté des individus de ces ravageurs, de procéder, dès lors, à des traitements par la pulvérisation d'insecticides appropriés et homologués à cet usage, afin de réduire leurs nombres et d'empêcher ainsi leurs propagations.

CONSEILS UTILES

- Alternner les matières actives des insecticides appliqués afin d'éviter le phénomène de la résistance ;
- Respecter strictement la dose et la rémanence des insecticides utilisés ;
- Vérifier la date de péremption de l'insecticide utilisé ;
- Le port de la tenue complète de protection est primordial.